

# Réponse de la direction du PAM Niger aux recommandations de l'évaluation décentralisée de 'Breaking Barriers for Girls' Education' dans Niger (DE/OSZ/2022/009) de 2019 à 2022



1. Le présent document, finalisé en août 2024 présente la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation Évaluation du programme "Breaking Barriers for Girls' Education" au Niger 2019–2022.
2. L'évaluation, qui a été dirigée par les sièges de PAM, UNICEF et FNUAP couvre la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact du projet, avec une attention particulière accordée à la mise en œuvre du partenariat et à la génération d'enseignements tirés en matière de genre dans l'alimentation scolaire. L'évaluation sert le double objectif de responsabilisation et d'apprentissage. Elle a informé futures approches conjointes entre les trois partenaires et futurs projets visant à améliorer l'accès des filles à l'éducation.
3. L'évaluation a abouti à neuf recommandations clés avec 17 mesures. La matrice indique si le PAM est d'accord, partiellement d'accord ou en désaccord avec les recommandations et sous-recommandations. Elle présente les mesures, les responsabilités et les délais prévus (ou pris).

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)	Réponse de la direction	Les mesures à entreprendre	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)	Date limite pour la mesure
<p><b>Priorité : Élevée</b></p> <p><b>Recommandation 1 :</b> Étendre la fourniture de repas scolaires aux écoles secondaires (et pas seulement aux écoles primaires).</p>		<p><b>Pas d'accord</b></p> <p><i>Dans le cadre de son plan stratégique pays (CSP), le PAM cible les écoles primaires avec un taux de couverture national limité, ne dépassant pas 11% (certains internats de filles sont également ciblés). Dans ces conditions une extension aux écoles du secondaire ne constitue pas une priorité d'utilisation des ressources disponibles côté PAM, et devrait avant tout constituer une priorité de l'État.</i></p> <p><i>Néanmoins en fonction des nouvelles priorités du gouvernement et de la disponibilité des ressources, l'appui aux internats (écoles secondaires) pourra</i></p>			

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)	Réponse de la direction	Les mesures à entreprendre	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)	Date limite pour la mesure
		<i>être maintenu dans les zones stables.</i>			
<p><b>Priorité : Élevée</b></p> <p><b>Recommandation 2 :</b> Clarifier le ciblage des interventions parmi les agences des Nations unies et les sous-traitants locaux (par exemple, les garçons devraient-ils bénéficier d'interventions, puisque l'évaluation a montré qu'ils en bénéficiaient ? S'il n'est pas possible d'inclure les garçons dans les activités pertinentes, sensibiliser soigneusement les communautés aux raisons pour lesquelles les garçons ne sont inclus que dans certaines activités.</p>	<p>Bureau national du PAM au Niger</p> <p>[Bureau national de l'UNFPA au Niger]</p>	<p><b>Partiellement d'accord</b></p> <p><i>Les garçons bénéficient déjà de certaines activités du programme comme les repas scolaires, les clubs de santé scolaire et infirmeries scolaires, les activités WASH (latrines, bornes fontaines, dispositifs de lavage des mains) et SBCC. Il existe déjà des SOP et note de cadrage spécifique sur le ciblage des adolescentes qui définissent clairement les étapes à conduire. Ces documents sont mis à jour chaque début d'année scolaire et partagés aux</i></p>	<p>Améliorer les sensibilisations sur les objectifs poursuivis et les critères de ciblage en identifiant et intégrant des groupes communautaires (comme les associations de mères éducatrices) et cadres de l'État au niveau décentralisé (SCOFI).</p> <p>Intégrer des activités qui ciblent exclusivement les garçons sur base d'une analyse plus approfondie de l'étude genre existante permettant d'identifier les barrières qui affectent les garçons et les filles.</p>	<p>Bureau national du PAM au Niger (Unité programme et alimentation scolaire, avec appui du genre et nutrition)</p> <p>[Bureau national du FNUAP au Niger]</p>	<p>Décembre 2024</p>

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)	Réponse de la direction	Les mesures à entreprendre	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)	Date limite pour la mesure
		<i>partenaires de mise en œuvre.</i>			
<p><b>Priorité : Élevée</b></p> <p><b>Recommandation 3 :</b> Envisager de cibler un plus petit nombre d'écoles pour s'assurer que toutes les activités et tous les intrants sont mis en œuvre afin que les filles bénéficient de plusieurs interventions du programme BBGE.</p>	Bureau national du PAM au Niger	<b>D'accord</b>	<p>S'assurer que toutes les activités du paquet sont mises en œuvre dans les écoles ciblées.</p> <p>Actions prises : un exercice de recentrage a été conduit par les 3 agences lors de l'élaboration du plan de travail du nouveau projet. Un nombre réduit d'écoles a été identifié pour mettre en œuvre le paquet complet d'activités</p> <p>Les agences étendront progressivement la couverture dans les zones d'interventions, en fonction des financements dédiés ou sur ressources propres avec l'implication de nouveaux acteurs.</p>	<p>Bureau national du PAM au Niger (Unité programme et alimentation scolaire, avec appui du genre et nutrition)</p> <p>[Bureaux nationaux du FNUAP et de l'UNICEF au Niger]</p>	Février 2025

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)	Réponse de la direction	Les mesures à entreprendre	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)	Date limite pour la mesure
<p><b>Priorité : Élevée</b></p> <p><b>Recommandation 4 :</b> Les agences des Nations unies devraient établir un plan de viabilité clair pour toutes les activités du programme, avec des missions identifiées pour les dirigeants communautaires et le personnel des bureaux nationaux. Pour les activités qui nécessitent des ressources financières supplémentaires, le plan de viabilité doit identifier les éléments qui peuvent être poursuivis à faible coût ou gratuitement.</p>	Bureau national du PAM au Niger	<b>D'accord</b>	<p>Élaborer un plan conjoint de durabilité avec les acteurs nationaux (revue du plan de travail conjoint en mettant en exergue les éléments des acquis qui permettent la pérennisation des activités mises en œuvre).</p> <p>Responsabiliser davantage les communautés et les structures étatiques décentralisées dans la gestion des activités pour faciliter l'appropriation</p>	<p>Bureau national du PAM au Niger (Unité programme et alimentation scolaire, avec appui du genre et nutrition)</p> <p>[Bureaux nationaux du FNUAP et de l'UNICEF au Niger et le siège de l'UNICEF]</p>	Août 2025
<p><b>Priorité : Moyen</b></p> <p><b>Recommandation 5 :</b> Clarifier les rôles des trois agences des Nations unies au siège et au niveau local. Veiller à ce que les rôles et les responsabilités soient clairement communiqués afin de mieux tirer parti du soutien des bureaux régionaux</p>	Bureau national du PAM au Niger	<p><b>Partiellement d'accord</b></p> <p><i>Les recommandations et actions sont acceptées dans le cadre d'un nouveau projet inspiré de la 1ère phase du BBGE mais dont le montage</i></p>	Redéfinir et communiquer les rôles et responsabilités des 3 agences des Nations unies au siège (rôle stratégique) et au niveau régional (rôle opérationnel) dans le cadre du nouveau projet.	Bureau national du PAM au Niger (Unité programme et alimentation scolaire, avec appui du genre et nutrition)	Janvier 2025

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)	Réponse de la direction	Les mesures à entreprendre	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)	Date limite pour la mesure
des trois agences des Nations unies.		<i>financier et la coordination se font au niveau pays.</i>	Mettre en place un comité stratégique interagence au niveau HoP ou DCD et renforcer la coordination technique.	[Bureaux nationaux du FNUAP et de l'UNICEF au Niger et le siège de l'UNICEF]	
<p><b>Priorité : Élevée</b></p> <p><b>Recommandation 6 :</b> Étudier les moyens de rationaliser les flux de financement afin de réduire les retards et d'éviter toute confusion quant à l'état d'avancement du décaissement des fonds. Déterminer les goulots d'étranglement dans les flux et fixer des attentes réalistes quant aux délais de décaissement afin de réduire les retards.</p>	Bureau national du PAM au Niger	<p><b>Partiellement d'accord</b></p> <p>Les ressources pour la poursuite des activités du paquet conjoint étant mobilisé localement, il est important de considérer les mécanismes actuels de décaissements et de gestion (structure de gestion différente de la 1<sup>ère</sup> phase)</p>	<p>Analyser les goulots d'étranglement des transferts des ressources entre les bureaux des différentes agences partenaires.</p> <p>Organiser des réunions régulières avec les collègues des unités partnership &amp; finance des sièges, des Bureaux régionaux BR et des bureaux pays (BP) des 3 agences lors des discussions budgétaires afin de clarifier les procédures internes ainsi que les attentes.</p>	Bureau du PAM Niger  [Siège du FNUAP et de l'UNICEF]	Mars 2025

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)	Réponse de la direction	Les mesures à entreprendre	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)	Date limite pour la mesure
			Tenir des réunions régulières au niveau du Management des 3 organisations, abordant notamment la question des financements.		
<p><b>Priorité : Élevée</b></p> <p><b>Recommandation 7 :</b> Améliorer la communication autour des opportunités de formation afin d'assurer une meilleure participation. Dans les domaines où les connaissances sont particulièrement faibles, envisager des formations de suivi sur des sujets spécifiques.</p>	<p>Bureau national du PAM au Niger</p> <p>[Bureaux du FNUAP et de l'UNICEF au Niger]</p>	<p><b>D'accord</b></p>	<p>Développer un plan conjoint de communication (qui vise toutes les parties prenantes, y compris les étudiants, les parents, les leaders communautaires), avant de démarrer la deuxième phase.</p>	<p>Bureau national du PAM au Niger (Unité programme et alimentation scolaire, avec appui du genre et nutrition)</p> <p>[Bureaux du FNUAP et de l'UNICEF au Niger]</p>	<p>Juin 2025</p>
<p><b>Priorité : Élevée</b></p> <p><b>Recommandation 8 :</b> Améliorer la rapidité d'octroi des bourses d'études. Veiller à ce que les bourses d'études et les subventions en espèces destinées aux filles soient octroyées au début de l'année</p>	<p>Bureau national du PAM au Niger</p>	<p><b>Partiellement d'accord</b></p> <p>La distribution de bourse intervient à la fin de chaque trimestre d'où 3 distributions au cours de l'année scolaire.</p>	<p>Mise en place de mécanisme (digitalisation) permettant de respecter le calendrier de distributions établi en fin de chaque trimestre.</p>	<p>Bureau national du PAM au Niger (Unité programme et alimentation scolaire)</p> <p>[Unités SO2/CBT/TEC]</p>	<p>Décembre 2024</p>

Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)	Réponse de la direction	Les mesures à entreprendre	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)	Date limite pour la mesure
scolaire afin d'encourager une utilisation appropriée et opportune des fonds pour les besoins éducatifs des filles.		<p>Elle est conditionnée à la fréquentation régulière au cours. Cette conditionnalité est évaluée chaque trimestre, d'où le principe de payer la bourse à la fin du trimestre. Cela encourage les filles à être assidues aux cours et à être plus performantes.</p> <p>Bien que certains paiements aient par le passé été octroyés avec retard, en période de vacances scolaires, ceci a été corrigé et l'ensemble des paiements ont eu lieu à temps pendant l'année académique 2023-2024.</p>			
<p><b>Priorité : Élevée</b></p> <p><b>Recommandation 9</b> : Mettre en place un mécanisme</p>	Bureau national du PAM au Niger	<b>D'accord</b>	Redynamiser le cadre régional d'échanges avec	Bureau national du PAM au Niger	Mars 2025



Recommandations et sous-recommandations connexes (date limite)	Responsable des recommandations et sous-recommandations (bureaux / divisions d'appui)	Réponse de la direction	Les mesures à entreprendre	Mesure clé (bureaux / divisions d'appui)	Date limite pour la mesure
<p>centralisé de coordination entre les trois agences des Nations unies et leurs sous-traitants locaux afin d'améliorer l'approche de mise en œuvre conjointe. L'unité de coordination devrait comprendre des représentants de chaque organisation des Nations unies basée dans le pays et l'unité devrait superviser la mise en œuvre de toutes les activités et effectuer des missions de contrôle régulières pour assurer la cohérence de l'approche conjointe.</p>	<p>[Bureaux du FNUAP et de l'UNICEF au Niger]</p>		<p>l'implication des partenaires coopérants. Organiser des réunions du comité technique élargi aux sous bureaux et ONG de mise en œuvre.</p> <p>Renforcer les missions conjointes de revue avec la participation de toutes les parties prenantes.</p> <p>Mettre en place un comité stratégique interagence au niveau HoP ou DCD.</p>	<p>(Unité programme et alimentation scolaire, avec appui du genre et nutrition)</p> <p>[Bureaux du FNUAP et de l'UNICEF au Niger]</p>	